

Nom commercial: sanitary 2GO

Numéro de la matière: SUB441020061900

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 27.09.2023

the date of issue: 28.03.23

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

sanitary 2GO

Identification de substance / produit

UFI

STA8-R2E2-W00S-9R21

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Nettoyant sanitaire, Uniquement pour l'utilisation professionnelle.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

HAGLEITNER HYGIENE INTERNATIONAL GMBH

Lunastrasse 5

5700 Zell am See

No. de téléphone +43 (0)5 0456

No. Fax +43 (0)5 0456 7777

E-Mail regulatoryaffairs@hagleitner.at

Service émetteur / Regulatory Affairs

téléphone

Adresse/Fournisseur

Steinfels Swiss Division der Coop Genossenschaft

St. Gallerstrasse 180

CH8404 Winterthur

No. de téléphone 052 234 44 00

No. Fax 052 234 44 01

Adresse email de la info@steinfels-swiss.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

145 (Tox Info Suisse)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1 H314

Eye Dam. 1 H318

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

Nom commercial: sanitary 2GO

Numéro de la matière: SUB441020061900

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 27.09.2023

the date of issue: 28.03.23

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient acide méthanesulfonique; Isotridecanoéthoxylate; Decyl alcohol, ethoxylated; acide L-(+)-lactique; Hexyl D-glucoside; FATTY ALCOHOL, ETHOXYLAT

Informations complémentaires

Uniquement pour l'utilisation professionnelle.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

acide méthanesulfonique

No. CAS	75-75-2				
No. EINECS	200-898-6				
Concentration	>= 25	<	50	%	
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Skin Corr. 1B				H314

Nom commercial: sanitary 2GO

Numéro de la matière: SUB441020061900

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 27.09.2023

the date of issue: 28.03.23

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

acide L-(+)-lactique

No. CAS	79-33-4			
No. EINECS	201-196-2			
Concentration	>= 10	<	25	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Eye Dam. 1		H318	
	Skin Corr. 1C		H314	

Decyl alcohol, ethoxylated

No. CAS	POLYMER			
No. EINECS	POLYMER			
Concentration	>= 3	<	10	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Eye Dam. 1		H318	

Isotridecanoethoxylate

No. CAS	POLYMER			
No. EINECS	N.A.			
Numéro d'enregistrement	02-2119552461-55-0000			
Concentration	>= 3	<	10	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Eye Dam. 1		H318	
	Acute Tox. 4		H302	

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1	H318	>= 10 %
	H319	< 10 %

ATE orale 500 mg/kg

Hexyl D-glucoside

No. CAS	54549-24-5			
Concentration	>= 1	<	3	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Eye Dam. 1		H318	

FATTY ALCOHOL, ETHOXYLAT

No. CAS	68439-46-3			
No. EINECS	N.D.			
Concentration	>= 1	<	3	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Eye Dam. 1		H318	

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

Nom commercial: sanitary 2GO

Numéro de la matière: SUB441020061900

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 27.09.2023

the date of issue: 28.03.23

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation de brouillard, de pulvérisation, demander aussitôt l'avis d'un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Protéger l'oeil non contaminé. Traitement chez un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Faire boire de l'eau par petites gorgées. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Conduire chez le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes suivants peuvent apparaître: Dyspnée, Troubles gastro-intestinaux

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Risques**

Risque de perforation intestinale; Risque de troubles respiratoires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucuns connus.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Porter un vêtement complet de protection. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Autres données

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Sol très

Nom commercial: sanitary 2GO

Numéro de la matière: SUB441020061900

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 27.09.2023

the date of issue: 28.03.23

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

glissant suite au déversement du produit. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Pomper les quantités importantes. Eliminer les restes avec beaucoup d'eau. Eliminer selon les réglementations en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Utiliser uniquement des équipements résistant aux acides.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible. Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur \geq 5 \leq 25 °C

Stabilité au stockage

Durée de stockage: 3 ans

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Prévoir un sol résistant aux acides.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker en commun avec: Bases, Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du gel. Conserver les récipients hermétiquement fermés, ouvrir et manipuler avec précaution.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire mais il faut empêcher de la respiration des vapeurs; Protection respiratoire en

Nom commercial: sanitary 2GO

Numéro de la matière: SUB441020061900

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 27.09.2023

the date of issue: 28.03.23

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

présence d'aérosol ou de brouillard de produit.

Protection des mains

Gants (résistants aux acides)

Matériau approprié		néoprène	
Épaisseur du gant	=	0,35	mm
Temps de pénétration	>	480	min

Gants (résistants aux acides)

Matériau approprié		butyle	
Épaisseur du gant	=	0,5	mm
Temps de pénétration	>	480	min

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection résistant acides

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État de la matière** liquide**Couleur** rouge**Odeur** aromatique**Point de congélation**

Valeur env. -4 à 4 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur env. 100 °C

inflammabilité

Non applicable

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Remarque Non applicable

Point d'éclair

Valeur > 61 °C

température de décomposition

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

valeur pH

Valeur	<	1	
Concentration/H ₂ O	=	100	%
température	=	20	°C

Viscosité

Remarque non déterminé

solubilité(s)

Remarque non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Nom commercial: sanitary 2GO

Numéro de la matière: SUB441020061900

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 27.09.2023

the date of issue: 28.03.23

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Remarque non déterminé

Densité et/ou densité relativeValeur = 1,2 g/cm³

température = 20 °C

Densité de vapeur relative

Remarque non déterminé

9.2. Autres informations**Point de sublimation**

Remarque non déterminé

Taux d'évaporation

Remarque non déterminé

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

Hydrosolubilité

Remarque miscible en toutes proportions

Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

Masse volumique apparente

Remarque non déterminé

La densité après le tassement

Remarque non déterminé

Teneur en solide

Remarque non déterminé

Tension superficielle

Remarque non déterminé

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Réagit avec les lessives alcalines. Réagit au contact de différents métaux.

10.2. Stabilité chimique

Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Protéger des salissures.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à une température ne dépassant pas 30 °C. Ne pas conserver à une température inférieure à

Nom commercial: sanitary 2GO

Numéro de la matière: SUB441020061900

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 27.09.2023

the date of issue: 28.03.23

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

-5 °C.

10.5. Matières incompatibles

Corrosif pour les métaux. Incompatible avec les bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

produits de décomposition responsables du danger: Hydrogène

Autres données

Pour diluer, toujours introduire l'acide dans l'eau, jamais le contraire. Corrosif pour les métaux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	>	10.000	mg/kg
méthode		valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Isotridecanoéthoxylate**

Espèces	rat		
DL50	=	500	à 2000 mg/kg
méthode		OECD-Directive 423	

Corrosion/irritation cutanée

évaluation Fortement corrosif

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation Fortement corrosif

sensibilisation

évaluation non sensibilisant

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque N'est disponible

Mutagénicité

Remarque N'est disponible

Toxicité pour la reproduction

Remarque N'est disponible

Cancérogénicité

Remarque N'est disponible

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque N'est disponible

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

Nom commercial: sanitary 2GO

Numéro de la matière: SUB441020061900

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 27.09.2023

the date of issue: 28.03.23

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

Expériences issues de la pratique

le produit provoque de graves brûlures.

Autres données

Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

non déterminé

Toxicité pour les poissons (Composants)**Isotridecanoethoxylate**

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)			
CL 50	= 1	à	10	mg/l
Source	Données du fabricant			

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Isotridecanoethoxylate**

CE50	= 1	à	10	mg/l
Durée d'exposition	= 72	h		

Toxicité pour les algues (Composants)**Isotridecanoethoxylate**

CE50	= 1	à	10	mg/l
Durée d'exposition	= 72	h		

Toxicité pour les bactéries (Composants)**Isotridecanoethoxylate**

Espèces	boue activée			
CE 10	> 10000			mg/l
Durée d'exposition	= 17	h		
méthode	DIN 38412 Part8			
Source	Données du fabricant			

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

N'est disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

N'est disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

N'est disponible

Nom commercial: sanitary 2GO

Numéro de la matière: SUB441020061900

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 27.09.2023

the date of issue: 28.03.23

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

Non applicable

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Indications générales

Le mélange a été évalué sous application de la règle de cumul spécifiée au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP et est classé pour ses propriétés écotoxicologiques identifiées. voir détails aux sections 2 et 3.

12.7. Autres effets néfastes

Indications générales

non déterminé

potentiel de réchauffement planétaire

Remarque non déterminé

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE 52102

Eliminer comme déchet dangereux.

Emballages contaminés

Code de déchets CEE 20 01 39 matières plastiques

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: sanitary 2GO

Numéro de la matière: SUB441020061900







Version: 5 / WORLD

Date de révision: 27.09.2023

the date of issue: 28.03.23

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	1760	1760	1760
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (acide méthanesulfonique)	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (methanesulphonic acid)	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (methanesulphonic acid)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		
14.5. Dangers pour l'environnement	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT		 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Respecter les dispositions pertinentes du Code des transports.

Autres informations

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non déterminé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV

COV (CH)	=	0,5	%
COV (CE)	=	0,5	%

Nom commercial: sanitary 2GO

Numéro de la matière: SUB441020061900

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 27.09.2023

the date of issue: 28.03.23

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

Identification de substance / produit

UFI

STA8-R2E2-W00S-9R21

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications / suppléments: Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées par un étoile (*) à gauche de la page.

Classification and method used to derive the classification of mixtures in accordance with Regulation (EC) No 1272/2008 [CLP]: Based on test data, calculation method;

mentions de danger H-de la rubrique 3

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4

Toxicité aiguë, Catégorie 4

Eye Dam. 1

Lésions oculaires graves, Catégorie 1

Skin Corr. 1B

Corrosion cutanée, Catégorie 1B

Skin Corr. 1C

Corrosion cutanée, Catégorie 1C

abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

CAS: Chemical Abstracts Service

VOC: Volatile Organic Compound

INCI: International Nomenclature of Cosmetic Ingredients

ICAO: International Civil Aviation Organization

NOEL: No observable effect level

NOEC: No observable effect concentration

LC: Lethal concentration

LC: Lethal concentration

DNEL: Derived no effect level

REACH: Registration, Evaluation, Autohorisation and Restriction of Chemicals

IMO: International Maritime Organization

PNEC: Predicted no effect concentration

EU: European Union

EC: European Community

CEFIC: European Chemical Industry Council

UN: United Nations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

